

../...

Or, ni à cette date ni le 22 juillet 1989, après un nouveau délai réclamé par les négociateurs catholiques, le couvent carmel installé dans le camp n'a été déplacé et ce, malgré la volonté, exprimée avec force par les Cardinaux Decourtray, Lustiger et Danneels, de voir exécuter les accords de Genève.

Bien plus, le 10 août 1989, le Cardinal-Archevêque de Cracovie, Mgr Macharski, a annoncé "la suspension" des travaux de construction du centre de réflexion et de prière où les carmélites étaient supposées trouver place. Travaux qui, faute de terrains achetés par l'Eglise, n'avaient en fait jamais commencé.

A ce jour, nous constatons avec satisfaction le premier pas accompli par le Vatican dans le sens du respect de la parole donnée. Nous attendons toutefois des mesures concrètes qui nous indiqueront de manière indubitable la volonté du Vatican et de l'Eglise catholique polonaise la volonté d'exécuter, enfin et sans délai, les engagements pris.

Veillez recevoir, Excellence, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité de Coordination des Organisations
Juives de Belgique,

Maurice PIORO,
Membre du Bureau,
Ancien déporté à
Auschwitz.

Markus PARDES,
Membre du Bureau,
Co-signataire des
Accords de Genève.

Joseph WYBICKI,
Professeur,
Président.

Pour le Comité d'Action pour le Respect de la
Parole donnée,

Georges LETHE

Léon GRINER

Nathan WEINSTOCK,
Professeur.